

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 61 (1935)
Heft: 24

Nachruf: Charbonnier, Emile

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

en Algérie encore, un petit mur d'une hauteur variant de 4 à 10 m et capable de supporter le déversement d'une lame d'eau de 5 m. Comme les ingénieurs ne disposaient que de crédits très limités pour ce travail, la plus stricte économie fut recherchée. Plusieurs avant-projets furent établis, se rangeant en trois catégories : barrage en béton armé, mur massif, mur massif de profil réduit chargé en tête par des tirants métalliques mis en tension (système *Coyne*). C'est ce dernier système qui s'est avéré le plus économique, tout en cadrant au mieux avec les conditions du programme imposé par les irrigations.

« L'emploi de tirants mis en tension au Fergoug, déclare M. Drouhin, a conduit à une solution économique et rapide. A part un léger incident qu'il sera facile d'éviter dans d'autres applications, l'exécution n'a donné lieu à aucun mécompte et s'est déroulée d'une façon tout à fait normale. »

Electrodiffusion.

La « Société pour la diffusion de l'énergie électrique en Suisse » (« Elektrowirtschaft ») a tenu, à Fribourg, les 8 et 9 novembre courant, sa sixième « assemblée de discussion », sous la présidence de M. le Dr E. Fehr, directeur des « Nord-ostschweizerische Kraftwerke A. G. ». C'est M. J. Guanter, ingénieur, personnifiant l'« Office d'éclairagisme », qui a ouvert les feux par une causerie sur « la diffusion de l'éclairage dans les campagnes », pleine d'aperçus d'une grande valeur utilitaire que lui a dictés sa longue expérience d'ingénieur attaché à une des plus importantes fabriques de lampes électriques du monde.

Puis, on s'est attaqué à l'objet essentiel de cette « assemblée de discussion » et que définissent les titres des deux exposés consciencieusement documentés que firent, le 8 novembre, d'une part M. W. Trueb, chef du Service de l'électricité de la ville de Zurich sur « Le gaz et l'électricité dans les villes » et d'autre part, M. G. Burri, directeur de l'« Electrodiffusion », sur « La concurrence et nos moyens de défense ».

Ces deux causeries suscitèrent des commentaires instructifs, notamment de M. Meystre, chef du Service de l'Electricité de la Ville de Lausanne, qui mit en lumière l'intérêt du « chauffage urbain » et de M. R. Schmidt, président de l'Union suisse de centrales d'électricité qui raila spirituellement certaines pratiques de caractère assez machiavélique auxquelles ces « Messieurs du gaz » ne dédaignent pas de demander un réconfort à leurs tribulations. Enfin, un orateur fit part des efforts déployés en vain, quoiqu'ils fussent conformes aux canons posés par les meilleurs auteurs, pour diffuser la cuisine à l'électricité dans la région de Thoun.

Toute cette journée du vendredi n'était d'ailleurs que le prélude à une discussion générale qui devait avoir lieu le lendemain, mais à laquelle le représentant du « Bulletin technique » eut le regret de ne pouvoir assister.

NÉCROLOGIE

Emile Charbonnier.

C'est avec tristesse et regret que nous avons appris la mort d'Emile Charbonnier, ancien ingénieur cantonal de Genève, qui est décédé le 24 septembre 1935, à l'âge de 78 ans.

Né à Genève en 1857, il fréquenta d'abord le Collège et le Gymnase, puis il poursuivit ses études à l'Ecole polytechnique fédérale dans la section du Génie civil ; il en sortit ingénieur,

en 1881. Déjà initié aux travaux techniques par son père, ancien ingénieur à la Compagnie P. L. M., il commença sa carrière pratique dans l'importante maison Joret, entreprise de ponts et constructions métalliques, à Paris, d'abord comme sous-chef, puis comme chef du bureau des études. Il rentra alors à Genève, en 1887, et, après avoir travaillé quelque temps à son compte, il fut appelé par le Conseil d'Etat au poste d'ingénieur cantonal qu'il occupa jusqu'à la fin de l'année 1923. Il prit alors sa retraite, s'étant, pendant cette période de trente-cinq ans, acquitté de ses importantes fonctions avec conscience et une grande compétence, à la satisfaction des divers conseillers qu'il vit se succéder à la tête du Département des travaux publics.

Parmi les nombreux travaux qu'il eut à étudier et à diriger, citons les plus importants : Construction du quai du Cheval Blanc, sur l'Arve. — Restauration du Pont de la Plaine ; réfection des ponts de Peney et de Chancy et construction du pont des Acacias, dont l'étude fut due à l'ingénieur G. Autran. — Etude du raccordement des gares de Cornavin et des Vollandes, qui aboutit à la mise au concours du plan de l'ouvrage et à l'exécution des travaux du pont Butin ; l'exécution de ces travaux rencontra à plusieurs reprises des difficultés de divers ordres qui en retardèrent l'achèvement. — Correction du cours supérieur de l'Aire. — Etablissement du phare de la jetée des Pâquis. — Entreprise des travaux du quai des Eaux-Vives, peu de temps avant son départ en 1923.

La remise en état du réseau des routes cantonales fut toujours la grande préoccupation d'E. Charbonnier, le dévelop-

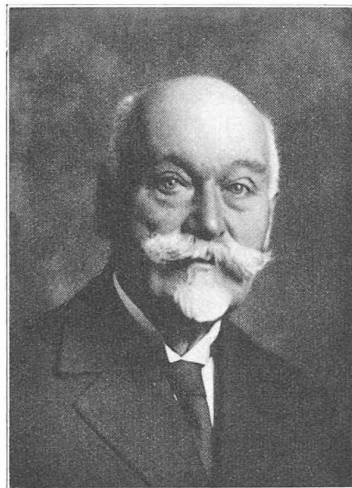
pement de la circulation automobile nécessitant un changement complet dans le mode d'établissement et d'entretien des chaussées. Il en résulta de longues études accompagnées d'essais variés qui aboutirent à la création de nouvelles méthodes paraissant donner actuellement les résultats espérés.

Enfin E. Charbonnier s'intéressa vivement au développement de l'aviation et à la création d'un aéroport ; après l'examen et la comparaison des divers emplacements proposés, il conclut que le plus avantageux était celui de Cointrin qui fut en effet adopté.

E. Charbonnier était un homme d'un abord sympathique, d'un caractère sociable, amical et aimable vis-à-vis de ses camarades, bienveillant envers ses employés et ses collaborateurs, ce qui n'empêchait pas la manifestation d'une grande fermeté et son attachement aux idées et aux systèmes dont il estimait avoir reconnu la valeur.

Pendant le temps de ses études à Zurich, ceux de ses camarades qui furent de la Société des Suisses romands (1879-1881) et dont le nombre est actuellement bien réduit se souviennent encore que E. Charbonnier, par sa haute prestance et son allant, était le boute-en-train des séances mensuelles, dont il ne manqua jamais une seule. Il était sans cesse à la recherche de tout ce qui pouvait animer et rendre agréables et joyeuses ces réunions qui, grâce à lui, gardent une place à part dans les souvenirs des quelques camarades contemporains de cette heureuse époque.

Pendant ce même temps, le poète Eugène Rambert, qui était alors professeur de littérature française au Polytechnicum, assistait assez souvent à ces séances et les agrémentait d'un



EMILE CHARBONNIER

petit discours, finement tourné, dans lequel il n'oubliait jamais de rappeler que grâce à lui s'était constituée la Société des Suisses romands et qu'il l'avait « bercée dans ses bras » !

C'est E. Charbonnier qui, avec quelques anciens élèves de Zurich, fonda en 1888 la section genevoise des G. e. P. Des assistants à cette réunion, seuls survivent encore MM. Henri Dunoyer, à Lyon, et Francis Reverdin, à Genève.

Entré à la fin de ses études dans l'Association des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale (G. e. P.), il s'y intéressa toujours vivement, ce qui l'amena à faire partie du Comité central, à partir de 1902 ; en 1906, il fut nommé vice-président de ce Comité et de l'Association, poste qu'il occupa jusqu'en 1914. Cette même année, à l'assemblée générale qui eut lieu à Berne, pendant l'Exposition nationale, il fut nommé membre d'honneur en reconnaissance des nombreux services rendus à l'Association pendant son passage au comité et à la vice-présidence. Dans la même séance fut nommé à la même distinction E. Imer-Schneider, ancien conseiller administratif de la Ville de Genève, qui fut également un membre distingué et très dévoué de la section genevoise des G. e. P.

E. Charbonnier s'est aussi occupé assez activement de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, ainsi que de sa Section genevoise. Il fit, notamment, partie du comité d'organisation de la fête centrale de la Société, en 1907, à Genève.

Devant la disparition d'E. Charbonnier, homme distingué, collègue aimable, ingénieur capable, qui fut toujours, dans l'exercice de sa profession, conscient de ses devoirs, bienveillant envers ses employés et ses collaborateurs, tous ceux qui l'ont connu voudront lui garder un bon et affectueux souvenir.

J. B.

Société suisse des ingénieurs et des architectes.

Extrait du procès-verbal de la séance du Comité central du 23 août 1935.

1. *Admissions de nouveaux membres.* Par voie de circulation du 4 au 26 juin 1935 ont été admis comme nouveaux membres :

MM.		Section
Siegfried Kurt, Dr. phil. und Dr. sc. nat. h. c.		
	Chemiker	Zofingen
Müller Emil	Masch.-Ing.	Basel
Daxelhofer Henry	Architekt	Thun
Hæmmig Walter	»	Muri
Weyermann Walter	Bau-Ing.	Bern
Hess Emil, Dr.	Forstwirt	Bern
Schudel Willy	Elektr.-Ing.	Schaffhausen
Renaud Marc	ing.-électr.	Sainte-Croix
Koller Joseph	ing.-mécan.	Lausanne
Baumann Anton	Architekt	Luzern
Lippert Carl	»	Zürich

Par voie de circulation du 16 juillet au 6 août 1935 ont été admis dans la S. I. A. :

Schweizer Emil	Bau-Ing.	Aarau	Argovie
Brechbühler Hans	Architekt	Bern	Berne
Berger René	ing.-civil	Chaux-de-Fonds	Ch.-de-F.
Furter Gérald	ing.-constr.	Chaux-de-Fonds	Ch.-de-F.
Sowiron Rafael	ing.-électr.	Chaux-de-Fonds	Ch.-de-F.
Bonzanigo Guido	ing.-électr.	Fribourg	Fribourg
Grandchamp Pierre	géomètre	Genève	Genève
Bauty Jacques	ing.-civil	Genève	Genève
Benoît Henri	ing.-mécan.	Vallorbe	Vaudoise
Müller Hugo	Elektr.-Ing.	Baden	Zurich
Hermann Paul	Architekt	Zürich	Zurich
Hauser Hs. Walter	»	Zürich	Zurich

Réadmission :
Schmuziger Arnold Bau-Ing. Aarau memb. isol.

Dans la séance du Comité central du 23 août 1935 ont été admis :

Bohnenblust Willi	Architekt	Bern	Berne
Winkler Georges	chimiste	Sierre	Valais

Décès :

Dir. N. C. Tommasi	Masch.-Ing.	Basel	Bâle
Jules Neher	»	Genève	Genève
Charles Melley	architecte	Lausanne	Vaudoise
Octave Leresche	ing.-mécan.	Ballaignes	Vaudoise
Alfred Pache	»	Lausanne	Vaudoise
Hans Meier	Bau-Ing.	Solothurn	Soleure
Eugène Cattani	Elektr.-Ing.	Zürich	Zurich
Caspar Zwicky, prof.	Bau-Ing.	Zürich	Zurich
Ernest Rothenbach	Masch.-Ing.	Tavannes	Einzelmit.

2. *Code d'honneur.* Le Comité central étudie le projet de code d'honneur, revu entre temps par sa commission sur la base de l'enquête effectuée auprès des sections, et décide de le mettre en discussion à la prochaine conférence des présidents. Ce projet devra être mis au net à nouveau après la conférence des présidents et soumis aux sections pendant la session d'hiver, afin qu'il puisse être adopté à la prochaine assemblée des délégués.

3. *VII^e concours de la fondation Geiser.* Les deux travaux primés en premier rang ont paru en un tirage à part de la « Schweiz. Bauzeitung ». Le secrétariat s'efforcera d'assurer une diffusion suffisante à cette brochure dans l'intérêt de notre industrie suisse des machines.

4. *Possibilités de travail à l'étranger.* Le Comité central a adressé une requête au Chef du Département de l'économie publique pour recommander la création d'une banque d'exportation et pour demander de prendre en considération aussi bien l'entreprise de travaux publics que l'industrie des machines. Etant donné que la création d'une banque d'exportation est incertaine, il est décidé d'étudier la création d'un Office d'expansion technique à l'étranger de commun accord avec les associations intéressées et d'établir un projet d'organisation, aussi vite que possible. Cet office aurait pour but d'étudier systématiquement les possibilités d'expansion technique à l'étranger. Il est décidé d'entrer immédiatement en contact à ce sujet avec l'Office central fédéral pour la création de possibilités de travail et avec les associations intéressées.

5. *Création de possibilités de travail.* Le secrétaire rapporte sur ses démarches tendant à créer des possibilités de travail entre autres auprès de différentes instances cantonales dans le cadre du développement des routes alpestres. Différentes propositions sont également discutées et il est décidé de continuer l'action de la S. I. A. dans le même sens.

6. *Plans régionaux.* Le Comité central a, dans une lettre adressée au Chef du Département de l'Intérieur, recommandé de prendre en considération la dernière requête de la Fédération des architectes suisses et affirmé son intérêt pour cette question à laquelle le C. C. décide de vouer la plus grande attention.

7. *Tarif d'honoraires des ingénieurs civils.* Le Comité central décide de nommer une commission chargée de lui soumettre des propositions concernant l'application, éventuellement la modification du tarif, conformément au désir exprimé par plusieurs sections.

8. *Représentations.*

a) *Congrès international des architectes, Rome, 22-27 septembre 1935.* MM. P. Reverdin, architecte à Genève et P. Soutter, secrétaire de la S. I. A., à Zurich, sont désignés comme représentants de la S. I. A. Les représentants officiels de la Confédération sont MM. L. Jungo, directeur des constructions fédérales, à Berne et O.-R. Salvisberg, professeur à l'E. P. F., à Zurich.

b) *Assemblée générale de la Société suisse de l'industrie, du gaz et des eaux.* M. P. Beuttner, ingénieur, à Lucerne, représentera la S. I. A. à cette assemblée générale, qui aura lieu le 2 septembre, à Interlaken.

c) *Assemblée générale de la Société suisse des électriciens.* M. R. Neeser, ingénieur, à Genève, est désigné comme représentant de la S. I. A. à cette assemblée qui aura lieu, le 8 septembre, à Zermatt.

Zurich, le 4 octobre 1935.

Le Secréariat.

Voir page 6 des feuilles bleues le bulletin de l'Office suisse de placement.